

Signalement d'incidents avec des animaux

CONFIDENTIEL



Public Health
Santé publique
SUDBURY & DISTRICTS

Médecins : pour la télécopie, veuillez fournir les données démographiques personnelles à l'aide d'un autocollant ou sur une feuille distincte.

Remplissez le présent formulaire en cas de morsure ou de coup de griffe et renvoyez-le à Santé publique Sudbury et districts.

Télécopiez-le IMMÉDIATEMENT à notre ligne confidentielle (705 677.9607) ET signalez le cas IMMÉDIATEMENT à un inspecteur de la santé publique en l'appelant aux numéros suivants :

705.522.9200, poste 464 (pendant les heures normales d'ouverture, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30)
OU 705 688.4366 (après les heures d'ouverture, de 16 h 30 à 20 h 30, le week-end et les jours fériés)

RENSEIGNEMENTS SUR LA VICTIME

Date de l'incident :

Nom légal (nom, prénom) :

Nom choisi (s'il diffère du nom légal) :

Pronoms :

N° de tél. (domicile) :

Autre n° de tél. :

Adresse :

Date de naissance (AAAA-MM-JJ) :

Tuteur ou tutrice :

Lien avec la victime :

N° de tél. (domicile) :

Autre n° de tél. :

Description de l'incident :

Emplacement de la blessure ou des blessures :

Peau brisée? ☐ Oui ☐ Non

Poids de la victime :

lb ou kg

Victime immunisée contre la rage : ☐ Oui ☐ Non

La blessure a-t-elle été lavée à fond au savon et à l'eau? ☐ Oui ☐ Non

Médecin traitant :

N° de tél. :

Adresse du médecin traitant :

Est-ce que la morsure ou le coup de griffe a été provoqué? ☐ Oui ☐ Non ☐ Réponse inconnue

RENSEIGNEMENTS SUR L'ANIMAL

☐ De compagnie ☐ Errant ☐ Sauvage

Taille : ☐ Petit ☐ Moyen ☐ Grand

Nom :

Race :

Type d'animal (chat, chien, etc.):

Couleur :

RENSEIGNEMENTS SUR LA PERSONNE PROPRIÉTAIRE DE L'ANIMAL — AUX FINS D'ENQUÊTE SUR LA RAGE

Nom :

Adresse :

N° de tél. (domicile) :

Autre n° de tél. :

Signalé par :

N° de tél. :

Afin de garantir le respect des exigences en matière de santé publique, nous recueillons les renseignements personnels sur ce formulaire en vertu de l'autorité conférée par l'une ou plusieurs des lois (modifiées) qui suivent et les règlements afférents : la *Loi sur la protection et la promotion de la santé*, L.R.O. 1990 ; la *Loi favorisant un Ontario sans fumée*, L.O. 2017 ; la *Loi de 2013 sur la prévention du cancer de la peau*, L.O. 2013 ; la *Loi de 2015 pour des choix santé dans les menus*, L.O. 2015 ; la *Loi de 2002 sur la salubrité de l'eau potable*, L.O. 2002 ; la *Loi de 1992 sur le code du bâtiment*, L.O. 1992 ; la *Loi de 2002 sur les services funéraires et les services d'enterrement et de crémation*, L.O. 2002 ; la *Loi sur la protection de l'environnement*, L.R.O. 1990 ; la *Loi de 1991 sur les professions de la santé réglementées*, L.O. 1991 ; et la *Loi sur le ministère des Services aux Autochtones*, L.C. 2019, ch. 29, art. 336. Cette collecte de renseignements se trouve conforme aux dispositions de la *Loi sur l'accès à l'information municipale et la protection de la vie privée*, L.R.O. 1990, et à celles de la *Loi de 2004 sur la protection des renseignements personnels sur la santé*, L.O. 2004. Les questions s'y rapportant doivent s'adresser à la personne gestionnaire de programme, Santé publique Sudbury et districts, 1300, rue Paris, Sudbury ON P3E 3A3, 705 522.9200, poste 398.